

# FAUNE ALFORT, UNE ASSOCIATION AU SERVICE DE LA FAUNE SAUVAGE D'ILE DE FRANCE



Le CEDAF est le plus grand centre de soins dédié aux animaux sauvages d'Île de France (85% des accueils) et le premier centre français de formation aux soins à la faune sauvage.

Fin 2013, le professeur Courreau, fondateur du CEDAF, et les bénévoles qui s'y dévouent, ont créé l'association FAUNE ALFORT pour soutenir les actions de soins, de formation et d'information du public pour la faune sauvage d'Île de France.



FAUNE ALFORT supportera plus particulièrement le CEDAF qui a désormais besoin de dons et subventions pour survivre.

# L'ANIMAL SAUVAGE, UN LIEN FORT QUI UNIT L'HOMME À LA NATURE



Le CEDAF accueille près de 2000 animaux sauvages par an, tant des mammifères (hérissons, écureuils, renards, cervidés...) que des oiseaux des villes (pigeons, corneilles, merles, moineaux, cygnes...) et des rapaces (éperviers, buses, faucons, chouettes...), témoins de la biodiversité de notre région.

Ces animaux sont apportés au centre par les services municipaux, les fourrières, les pompiers, l'ONCFS (en cas de saisie) mais le plus souvent par des particuliers -promeneurs, passants, jardiniers- qui découvrent un animal en détresse.

Ces particuliers viennent de tous les milieux socio-professionnels et sont de toutes origines. Ils prennent parfois plus de deux heures pour amener un pigeon mal en point!

Les franciliens font preuve d'une vraie sollicitude à l'égard de ces humbles habitants qui peuplent nos rues, nos parcs, nos forêts alentours. Imaginez une ville où ne retentirait plus le chant des oiseaux...

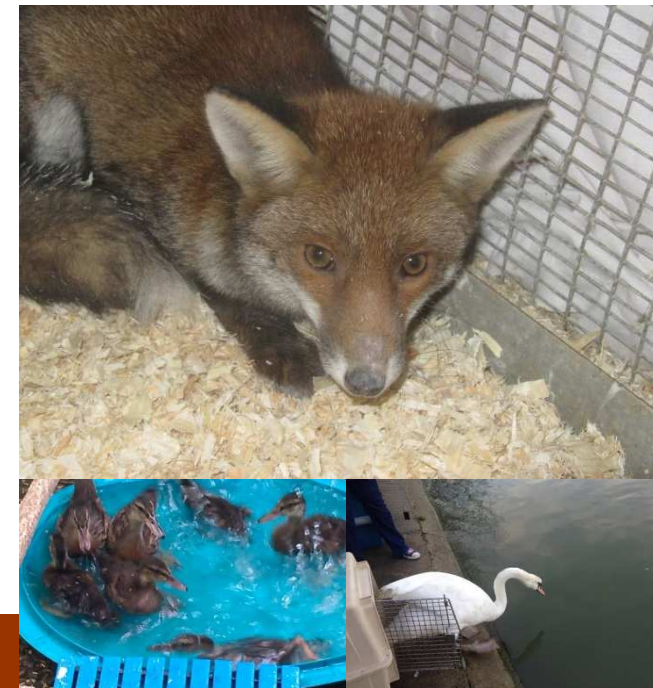


FAUNE ALFORT veut être le garant qu'à cette compassion le CEDAF pourra toujours répondre pour accueillir avec dévouement et compétence les animaux blessés, malades ou juvéniles

# LE CEDAF EN QUELQUES CHIFFRES



- Le CEDAF est situé sur le site de l'Ecole nationale vétérinaire à Maisons-Alfort.
- Le CEDAF est adhérent de l'Union française des centres de sauvegarde ([www.uncs.org](http://www.uncs.org)).
- En 1987, il accueille ses premiers pensionnaires. En 1995, il est reconnu comme service clinique d'enseignement dédié à la faune sauvage. En 1998, un arrêté préfectoral d'ouverture officialise son existence.
- En 2013, 110 étudiants de l'école (un record!) ont bénéficié de la formation dispensée par le CEDAF, mais aussi une quarantaine de stagiaires venus de tous horizons : vétérinaires praticiens, ASV, BTS, soigneurs ou encore étudiants en licences et masters scientifiques, passionnés de faune sauvage. Ils sont encadrés par une douzaine de formateurs, auxquels viennent s'ajouter des bénévoles.



- En 20 ans, près de 700 étudiants ont été formés au CEDAF. Depuis 10 ans, le CEDAF leur permet de préparer leur thèse de doctorat et 19 ont ainsi été soutenues. Dans le même temps, ils ont réalisé avec leurs encadrants 21 publications et communications scientifiques.

# DEUX ACTIVITES PRINCIPALES



- Former les étudiants-vétérinaires
  - Le cursus obligatoire des études ne forme pas les vétérinaires à l'entretien et aux soins à la faune sauvage. Ainsi, beaucoup refusent les animaux sauvages ou prodiguent des soins inappropriés par ignorance des nombreuses spécificités de l'intervention sur la faune sauvage.
  - Cette carence est préjudiciable aux animaux, aux politiques de préservation de la biodiversité, mais aussi à la crédibilité de la profession vétérinaire.
  - Au CEDAF, les étudiants sont formés par des enseignants zootechniciens et cliniciens.
  - Soigner les animaux sauvages
  - La demande sociétale de soins pour les animaux ne se limite plus aux animaux domestiques. Elle s'est étendue à la faune sauvage, particulièrement en milieu urbain où la sensibilité à l'égard de l'animal sauvage, même le plus humble, s'est considérablement développée.
  - Cette activité s'exerce dans le cadre de la réglementation française, en particulier de l'arrêté ministériel du 11.09.1992 : les centres de sauvegarde « *sont seuls habilités à héberger, soigner et entretenir* » tout animal de la faune sauvage qui « *doit y être traité en vue de sa réinsertion dans le milieu naturel* ».
- Les animaux seront donc relâchés après rétablissement, exceptionnellement placés dans des centres agréés en semi-liberté ou euthanasiés avec la plus grande humanité, leur évitant une longue et douloureuse agonie dans la nature.



# 2014, LA SURVIE DU CEDAF, PRIORITE DE FAUNE ALFORT



Le CEDAF existait jusqu'à présent grâce aux subventions de l'Ecole vétérinaire d'Alfort, de quelques sponsors et dons de particuliers. Aujourd'hui, l'école n'est plus en mesure de financer le CEDAF même si elle continue à lui assurer des locaux ainsi que l'eau et l'électricité. Mais la survie du CEDAF n'est plus assurée.

• **FAUNE ALFORT fait du CEDAF sa priorité** car il faut :

-> **garantir la possibilité d'être soigné à tous les animaux sauvages** recueillis par les franciliens.

-> **maintenir et améliorer l'enseignement** pour les étudiants et stagiaires de toutes formations liées à la faune sauvage.

-> **communiquer auprès du grand public** une information de qualité sur les soins pour répondre à l'intérêt croissant envers la faune sauvage de proximité.

Une page Facebook existe déjà et reçoit chaque jour de nouveaux adhérents :

<https://www.facebook.com/pages/CEDAF/544307392267230>



# LE BUDGET



Aujourd'hui, les ressources financières font défaut et **FAUNE ALFORT** se met en quête pour couvrir les dépenses prioritaires assurant la survie du CEDAF :

- **Ressources humaines** : Nous avons besoin de pérenniser l'emploi d'un vétérinaire ; indispensable, il s'occupe des animaux mais forme aussi les étudiants.
- **Nourriture et soins** : Nous avons besoin d'acheter toutes sortes d'aliments spécifiques à chaque espèce ainsi que de médicaments, souvent onéreux, pour nos pensionnaires.
- **Petit et gros matériels** : Des écuelles aux appareils chirurgicaux en passant par les volières, nous devons régulièrement nous équiper ou nous rééquiper.
- **Rénovation des locaux** : Plusieurs salles ont besoin d'être rénovées, mais surtout notre plus grande salle de soins doit être entièrement refaite car elle n'est plus adaptée au nombre de nos accueils.

Pour y parvenir, **FAUNE ALFORT** compte sur l'aide des particuliers sensibles à la cause de la faune sauvage, mais aussi sur les collectivités territoriales franciliennes, désireuses du maintien de ce service public de qualité, enfin sur les entreprises, locales ou pas, qui souhaitent associer leur image et apporter un soutien à notre association.

